

111^e ANNÉE

RAPPORT DE LA

Clinique psychiatrique de Bel-Air

GENÈVE

1967

111^{me} ANNÉE

RAPPORT DE LA

Clinique psychiatrique de Bel-Air

GENÈVE

1967

IMPRIMERIE CENTRALE - 38, RUE DU MOLE, GENÈVE, 1968

RAPPORT
DE
la Clinique psychiatrique de Bel-Air
ET DU
CENTRE PSYCHO-SOCIAL UNIVERSITAIRE

Commission administrative

- MM. *Donzé Willy*, Conseiller d'Etat, *président*
Gency François, *vice-président* (G.C.)
- Mme *Rosselet Yvette*, *secrétaire* (C.E.)
- MM. *Bédât André* (C.E.)
Berthet Edmond (G.C.)
Dr Buffle Jacques (C.E.)
Charrière Armand (P.)
Deffaugt Roger (P.)
Fazan Roger (C.E.)
Dr Genet Gaston (C.E.)
Penay John (G.C.)

M. *Eger Jean*, Procureur général, fait partie de droit de la Commission administrative.

Médecin-directeur: M. le Prof. *de Ajuriaguerra Julian*

Directeur-adjoint: M. le Prof. *Garrone Gaston*

Sous-directeur médical: M. le Dr *Mutrux Silvain*

Sous-directeur administratif: M. *Meyer Louis*

Au cours de l'année 1967, la Commission administrative a tenu 11 séances plénières et 18 séances de sous-commissions.

C.E.: Nommés par le Conseil d'Etat (séance du 4 février 1966)

G.C.: Nommés par le Grand Conseil (séance du 8 janvier 1966)

P.: Nommés par le personnel.

Effectif du personnel au 31 décembre 1967
Clinique psychiatrique universitaire de Bel-Air

Personnel médical

Médecin directeur	1
Directeur adjoint	1
Sous-directeur médical	1
Médecins-adjoints	10
Médecins-assistants	17
Médecins volontaires	2
Médecin-dentiste	1
Secrétaire de direction	1
Secrétaires médicales	9
Chef du personnel adjoint	1

Infirmiers :

Chef et s.-chef	2
Chefs et s.-chefs pavillons	16
Infirmiers	44
Infirmiers détachés Laborat.	3
Elèves-infirmiers	23
Aides-hospitaliers	16
Journalier	1

Infirmières :

Chef et sous-chef	2
Chefs et s.-chefs pavillons	18
Infirmières	65
Infirmière détachée labo.	1
Elèves-infirmières	22
Aides-hospitalières	42
Journalières	10

Pharmacienne

Aide pharmacienne	1
Psychologue	1
Moniteurs, monitrices	1
Sociothérapeutes	2
Assistances sociales	2
Chef de laboratoire	3
Laborantin(e)s	1
Ergothérapeutes	6
Chef moniteur d'ateliers	3
Moniteur d'ateliers	1
Chef encéphalographiste	1
Encéphalographiste	1
Technicienne en radiologie	1
Photographe	1

Total 335

Personnel administratif et services généraux

Sous-directeur administratif	1
Chef du personnel	1
Caissier-comptable	1
Caissier-comptable-adjoint	1
Commis principal	1
Commis	4
Secrétaires	4
Téléphonistes	4
Chef magasinier	1
Sous-chef magasinier	1
Chef cuisinier	2
Chefs cuisiniers-adjoints	7
Cuisiniers	7
Aides de cuisine	1
Chef mécanicien	1
Sous-chef mécanicien	8
Chauffeurs, mécaniciens	1
Chef menuisier	1
Sous-chef menuisier	4
Menuisiers	1
Chef électricien	3
Electriciens	1
Chef maçon-peintre	2
Maçons, peintres	1
Chef de culture	1
Sous-chef de culture	7
Jardiniers	1
Chef lingère-repasseuse	1
Sous-chef lingère-repasseuse	19
Lingères-repasseuses	1
Chef buandier	1
Sous-chef buandier	14
Buandiers	2
Tailleurs	1
Cordonnier	1
Relieur	2
Coiffeurs	1
Tapissier-matelassier	1
Mécanicien auto	2
Chauffeurs auto	1
Gouvernante	1
Gouvernante-adjointe	13
Nettoyeurs, nettoyeuses	34
Femmes de chambre	

Total 161

Centre psycho-social universitaire et ateliers

Centre psycho-social

Médecin chef	1
Médecins adjoints	3
Médecins assistants	13
Médecins consultants	3
Logopédistes	2
Assistances sociales	8
Psychologues	3
Commis	1
Secrétaire de direction	1
Secrétaires	9
Téléphonistes	3

Total 47

Hôpital de jour

Médecin	1
Secrétaire	1
Assistant social	1
Logopédiste	1
Infirmières	2
Aide-hospitalière	1
Rééducatrice	2

Total 9

Ateliers

Ateliers de réadaptation :	
Médecin-chef	1
Médecin-assistant	1
Psychologues	2
Sociologue	1
Intendant des travaux et ateliers	1
Chef moniteur d'atelier	1
Moniteurs, monitrices d'ateliers	3
Secrétaires	2

Total 12

Ateliers d'occupation :

Chef moniteur d'ateliers	1
Moniteurs, monitrices d'ateliers	2

Total 3

Ateliers d'entraînement au travail :

Médecin-assistant	1
Psychologue	1
Chef moniteur d'atelier	1
Moniteur, monitrice d'ateliers	2
Secrétaire	1
Chauffeur autos	1

Total 7

Clinique psychiatrique universitaire de Bel-Air

Poursuivant, dans le domaine de l'organisation générale, la progression constante que la direction de la clinique s'est assignée comme but, l'accent a été porté en 1967 sur les problèmes inhérents à la gériatrie. Une première étude ayant permis une plus grande spécificité et autonomie pavillonnaire, il est apparu possible d'envisager l'application de ce système au fonctionnement médical de l'ensemble des pavillons gériatriques, pour aboutir en un dernier temps à la création d'une section gériatrique, pourvue de son propre personnel soignant, à côté des sections hommes et femmes existantes. Cette réorganisation a paru d'autant plus souhaitable que les problèmes posés par la population âgée ainsi que les méthodes thérapeutiques se révélèrent être spécifiques et différentes de celles du reste de la population de la clinique. Il est envisagé dès maintenant d'étudier les dispositions administratives de secrétariat les mieux adaptées à cette nouvelle situation.

En 1967, en ce qui concerne l'Ecole d'infirmiers et infirmières, 9 élèves ont obtenu leur diplôme ; 15 ont abandonné leurs études pour des motifs divers ; 21 élèves ont commencé leur formation. Par ailleurs, le fonctionnement de l'Ecole, comme la formation du personnel soignant, se sont poursuivis de manière satisfaisante.

Les travaux ont concerné essentiellement les aménagements généraux. La réfection des chaussées et la mise en place d'un nouveau système d'éclairage du domaine, commencées en 1966, ont été menées à chef cette année. Une nouvelle laiterie a été créée dans la ferme du domaine. L'équipement de la buanderie a été amélioré et complété par une calandre à grande contenance. Nous avons procédé à l'organisation du service de la défense contre l'incendie : chaque pavillon a été équipé d'un poste contre les incendies. Enfin le pavillon « Les platanes » (Adm. F. et VI F.) a été entièrement remis en état. Un nouveau revêtement de sol a été posé. On a profité de ces travaux pour créer 4 chambres supplémentaires ; les offices ont été transformés et rééquipés ; une installation de sonneries d'appel a été mise en place.

Le laboratoire d'histologie a été pourvu d'une installation entièrement nouvelle. Les locaux agrandis et modernisés ont été distribués d'une manière rationnelle et ont été équipés de mobilier et d'instruments les plus modernes.

Des études ont été entreprises pour la construction du futur centre médical et des futurs pavillons d'admission, construction qui devrait débiter ces prochaines années. D'autres études ont été entreprises pour l'agrandissement et la modernisation du pavillon « Les Marronniers » (gériatrie) ainsi que pour un nouvel aménagement et agrandissement des locaux occupés par les médecins, locaux en préfabriqué qui trouveront leur place dans le prolongement des annexes actuelles.

Dans le domaine des activités collectives, la mise en place d'un nouvel atelier d'ergothérapie a été étudiée et aboutira en 1968 à l'ouverture d'un atelier socio-ergothérapique dans lequel des activités artistiques (poterie, peinture) pourront se dérouler et se développer. Cet atelier fonctionnera avec le concours bénévole d'artistes de l'extérieur. Sa mise en service complètera heureusement le dispositif ergothérapique et sociothérapique actuel. Toujours dans le domaine des activités collectives, l'action entreprise en faveur des alcooliques, avec la collaboration des groupements de la ville, a été enrichi par la création de groupes informativo-thérapeutiques, conduits par des médecins, dont le but est de permettre aux patients de se préparer à la sortie et de continuer éventuellement à participer à l'extérieur à des groupes semblables.

Bien entendu, l'activité sociothérapique trouve toujours ses prolongements à l'extérieur ; les pensionnaires ont assisté collectivement à des manifestations publiques en ville. Les personnes âgées ont bénéficié comme l'année précédente de nombreuses excursions en mini-car. Quant à l'excursion annuelle, elle a conduit les pensionnaires de notre clinique aux Marécottes.

1967 fut la première année de travail consécutif dans les nouveaux locaux du laboratoire d'électroencéphalographie et de neuro-physiologie appliquée, locaux qui furent installés au pavillon « Les Lilas Blancs » à fin 1966. Ceci a considérablement simplifié la tâche des techniciens comme celle du nouveau responsable de ce laboratoire, le Dr Krassoievitch, nommé par la Commission administrative. Dans ces conditions, ce laboratoire pourra faire face dans un avenir prochain au surcroît de travail que fournira l'ouverture de l'Hôpital de gériatrie. Les recherches de psychopharmacologie y ont été poursuivies. Une nouvelle méthode d'enregistrement électrique des mouvements oculaires y a été mise au point. Les travaux préparatoires de l'automatisation de l'enregistrement et de la lecture des tracés de sommeil ont commencé. Ils se poursuivront durant toute l'année 1968.

Sous la direction de M. Geissbühler, Dr en chimie, le laboratoire de biochimie — sans augmentation du personnel — a pu faire face cette année encore à l'accroissement des demandes d'examen courants, accroissement lié à la courbe montante du nombre des entrées. Il ne pourra pas toujours en être ainsi, en particulier lors de l'ouverture de l'Hôpital de gériatrie. La même remarque s'applique au laboratoire d'histo-pathologie. Les recherches sur les monoamines ont été poursuivies en étroite collaboration avec le Prof. Pletscher de Bâle. Elles ont donné lieu à plusieurs publications d'ordre méthodologique. Le travail est suffisamment avancé dans ce domaine pour que nous puissions passer à des applications directes à la pathologie en 1968, en particulier dans le cadre de la maladie de Parkinson et de la psychose maniaco-dépressive.

Les locaux du laboratoire d'histopathologie, dirigé par le Dr Constantinidis, ont été complètement réaménagés. Un espace de travail considérable a été récupéré sur l'ancienne salle de conservation des pièces anatomiques. Cette collection est en voie de réorganisation. Les travaux d'histopathologie classique ont donné lieu à de nombreuses publications. La méthode histo-chimique de visualisation des monoamines par fluorescence, mise au point en 1966, est entrée en application et a donné une première série de résultats très satisfaisants.

Les locaux libérés dans le bâtiment de la direction par le transfert du laboratoire d'électroencéphalographie et de neurophysiologie appliquée au pavillon « Les Lilas Blancs » ont été affectés au laboratoire de neuropsychologie. Dans ce domaine, les travaux sur la sénescence sont en constant progrès et ont donné lieu à d'importantes publications.

L'enseignement post gradue a été complété par la création de nouveaux séminaires cliniques et thérapeutiques et une meilleure coordination s'est établie avec les activités didactiques du Centre psychosocial universitaire. Les enseignements sont confiés aussi bien aux cadres de la clinique qu'à des spécialistes de l'extérieur.

En 1967, a eu lieu à la clinique psychiatrique le III^e Symposium Bel-Air sur le sujet « Rythmes biologiques et Psychiatrie », avec la

participation de nombreuses personnalités suisses et étrangères, médecins et psychologues. Les congressistes ont été reçus par le Conseil d'Etat que nous remercions.

Une nouvelle distinction a été décernée à l'un des médecins de la clinique : le Dr René Tissot a été nommé par le Conseil d'Etat, sur proposition de la Faculté de Médecine, au titre de Professeur-assistant de cette même faculté.

STATISTIQUES

Mouvement des malades

	Hommes	Femmes	Total
Malades présents le 1er janvier 1967	289	387	676
» admis au cours de l'année	615	852	1.467
» en soins pour l'année 1967	904	1.239	2.143
» sortis au cours de l'année 1967	591	852	1.443
» présents le 31. 12. 1967	313	387	700
* y compris décès	56	125	181

Malades admis en 1967

Diagnostic :	Hommes	Femmes	Total
Psychoses maniaco-dépressives	44	85	129
Etats confuso-oniriques sans étiologie connue . . .	6	7	13
Bouffées délirantes	19	41	60
Schizophrénies	61	59	120
Délires chroniques systématisés	15	56	71
Autres états psychotiques	5	13	18
Psychoses alcooliques et complications neuropsychiatriques de l'alcoolisme	35	18	53
Troubles neuropsychiatriques de la syphilis	1	2	3
Epilepsies	6	4	10
Démences dégénératives préséniles et séniles et démences vasculaires	96	174	270
Autres troubles de la sénilité	1	10	11
Troubles mentaux symptomatiques d'une autre affection organique	17	9	26
Névroses (sauf états dépressifs)	30	37	67
Dépressions névrotiques, dépressions réactionnelles	71	228	299
Affections psychosomatiques	0	2	2
Psychopathes	57	35	92
Troubles du comportement sexuel	8	1	9
Alcoolisme chronique	123	42	165
Autres toxicomanies	8	12	20
Oligophrénies	11	14	25
Troubles fonctionnels du système nerveux non classables dans les autres catégories	1	3	4
TOTAL	615	852	1.467

Malades sortis en 1967

Diagnostic :	Hommes	Femmes	Total
Psychoses maniaco-dépressives	41	91	132
Etats confuso-oniriques sans étiologie connue	6	5	11
Bouffées délirantes	18	38	56
Schizophrénies	58	62	120
Délires chroniques systématisés	17	49	66
Autres états psychotiques	4	14	18
Psychoses alcooliques et complications neuropsychiatriques de l'alcoolisme	32	17	49
Troubles neuropsychiatriques de la syphilis	1	3	4
Epilepsie	8	5	13
Démences dégénératives préséniles et séniles et démences vasculaires	82	178	260
Autres troubles de la sénilité	1	9	10
Troubles mentaux symptomatiques d'une autre affection organique	16	7	23
Névroses (sauf états dépressifs)	31	36	67
Dépressions névrotiques, dépressions réactionnelles	79	228	307
Affections psychosomatiques	0	2	2
Psychopathes	58	32	90
Troubles du comportement sexuel	4	1	5
Alcoolisme chronique	109	41	150
Autres toxicomanies	7	14	21
Oligophrénies	17	17	34
Troubles fonctionnels du système nerveux non classables dans les autres catégories .	2	3	5
Total	591	852	1.443

CENTRE PSYCHO-SOCIAL UNIVERSITAIRE

Au cours de l'année 1967, l'organisation mise au point l'année précédente s'est montrée tout à fait satisfaisante. Le regroupement par équipes placées sous l'autorité d'un chef de clinique a permis un meilleur fonctionnement de l'ensemble du Service.

Un certain nombre de réalisations nouvelles ont marqué cette année :

Ouverture d'un «satellite» à la rue Gevray

Il s'agissait en pratique de créer une véritable consultation de quartier sans tomber dans le risque de réduire l'équipe responsable à une activité du type dispensaire. Une équipe formée d'un chef de clinique, de deux médecins assistants, de deux assistantes sociales et d'une secrétaire a été déplacée depuis le CPSU Bd St-Georges dans des locaux aménagés dans un immeuble locatif. Les transformations nécessaires ayant été faites au cours de l'année 1966, l'équipe a pu s'y installer dès janvier 1967. Cette équipe a pour tâche d'assurer les soins psychiatriques de la population résidant dans le quartier des Pâquis. Les malades se sont très rapidement habitués à ce changement et semblent préférer la consultation dans leur propre quartier. D'autre part, il a été possible pour les médecins de suivre de plus près un certain nombre de malades nécessitant une prise en charge beaucoup plus étroite. L'équipe reste très étroitement attachée au CPSU Bd St-Georges et le chef de clinique a une activité de responsable de l'enseignement post-gradué dans le cadre du CPSU, ce qui évite le risque d'isolement didactique et culturel. L'équipe a pu prendre contact avec toutes les organisations sociales d'utilité publique au niveau du quartier, contacts qui se sont traduits par une collaboration toujours plus facile.

Ouverture d'un atelier d'entraînement au travail à la rue Maunoir

Depuis quelques temps, le nombre de demandes de prise en charge au moyen d'une thérapeutique par le travail devenait très largement supérieur aux possibilités et au nombre de places offertes par les ateliers existants, c'est-à-dire ceux du Bd St-Georges et du Bd d'Yvoy. L'aide cantonale aux invalides ayant abandonné ses locaux de la rue Maunoir, il a été possible au CPSU de reprendre le bail et d'installer des ateliers nouveaux avec un minimum de frais, certaines installations de base ayant pu être conservées. Il a pu être créé 50 places de travail. Les activités comprennent des travaux d'offset, de menuiserie, de mécanique, ainsi que des travaux de conditionnement divers. Cette gamme de possibilités permet aux patients un choix compatible avec leur état. La création de ce nouvel atelier a permis de spécialiser davantage les deux autres ateliers existants consacrés l'un (Bd-Georges) surtout à la réadaptation et à la formation professionnelle initiale et l'autre (Bd d'Yvoy) à des activités occupationnelles de niveau plus simple. Ainsi le dispositif

est structuralement complet et d'éventuels agrandissements ultérieurs pourront se faire à partir des noyaux existants.

Ouverture de l'hôpital de jour de Clairival

Cette institution tâche de répondre aux besoins qui se faisaient sentir dans la population quant à la prise en charge éducative d'enfants non scolarisables, même dans les organismes spécialisés du SMP. Il s'agissait de créer une maison davantage médicalisée où l'accent serait porté sur le soin et sur l'éducation fonctionnelle (parole, apprentissage des gestes de la vie quotidienne, éducation psycho-motrice, etc.). Elle héberge pendant la journée 15 enfants d'âge pré-scolaire et scolaire. Un service automobile permet de chercher et ramener les enfants à domicile. La maison a été ouverte en septembre 1967. L'installation des enfants dans une villa relativement peu adaptée a nécessité tout une série de travaux d'aménagement : équipement complet, modifications des fenêtres, des installations sanitaires, de la véranda et du jardin, pose du sol, aménagement d'un appartement pour le concierge.

Achat d'un véhicule

Le transport des malades travaillant aux ateliers et bénéficiant d'un régime d'hôpital de nuit à la clinique psychiatrique, des patients de l'atelier du Bd d'Yvoy, exigeait la possession par le CPSU d'un minicar. Ce véhicule est encore utilisé pour le transport de matériel destiné aux ateliers ainsi que pour la livraison des travaux exécutés.

Loisirs des malades

Grâce à l'aide de la Croix-Rouge, de l'Assurance Invalidité et du Département de la Prévoyance sociale et de la Santé publique, divers camps de ski (une semaine pour chaque atelier et une semaine pour les enfants de Clairival) avec cours donnés par des moniteurs ont pu être organisés. Ils ont rencontré un grand succès. Des activités récréatives pendant les heures de congé ont pu être poursuivies comme les années précédentes.

Activités générales du Centre psycho-social universitaire

Les efforts de collaboration entrepris les années précédentes avec toutes les institutions jouant un rôle dans le domaine de l'hygiène mentale ont été poursuivis : animation de groupes professionnels, participation à des commissions d'études, information spécialisée et du public, cours et séminaires aux professions paramédicales.

L'enseignement universitaire et post-universitaire constitue une des tâches du CPSU. La participation active des cadres du service à cet enseignement constitue un facteur de perfectionnement et de dynamisation indispensable.

Les recherches scientifiques sont poursuivies dans le domaine de l'épidémiologie, de la psychiatrie clinique et des différentes méthodes thérapeutiques.

STATISTIQUES 1967

CENTRE PSYCHO-SOCIAL

Consultation :

Consultations individuelles adultes au CPSU	14 240
Visites à domicile	186
Urgences de nuit (visites)	36
Visites dans les pensions	983
Psychothérapies par relaxation	—
Psychothérapies par groupes	1 412
Groupes d'information	6 048
Consultations et visites service social	22 905
Total des consultations en 1967	

Personnes traitées en 1967 :

	Genev.	Conféd.	Etrang.	Total
Adultes anciennement immatriculés				1 405
Adultes immatriculés en 1967				866
	592	1 112	557	2 271
+ patients traités en relaxation	20	47	37	104
+ participants aux groupes d'information	36	15	3	54
Total des personnes suivies par le Centre	648	1 184	597	2 429

Statut administratif des patients immatriculés en 1967 :

Adultes bénéficiant de la gratuité complète	376
Adultes bénéficiant de la gratuité des soins mais payant leurs médicaments	303
Adultes au bénéfice d'une assurance (CM-CNA, etc.)	751
Adultes payant les consultations	836
Cas encore indéterminés au 31.12.1967	5
	2 271

POLICLINIQUES

Consultations :

Consultations à la Polyclinique de psychiatrie d'adultes en provenance de l'Hôpital cantonal	3 255
Consultations pour aphasiques	1 191
Total des consultations	4 446

Personnes traitées en 1967 :

	Genev.	Conféd.	Etrang.	Total
Adultes examinés à la Polyclinique	376	659	491	1 526
Adultes traités en consultations pour aphasiques	19	27	9	55
Total	395	686	500	1 581

Les consultations pour enfants ont été incluses dans les statistiques du Service médico-pédagogique.

RECAPITULATION

Consultations :

Total des consultations du Centre psycho-social	22 905
Total des consultations des Polycliniques	4 446
Total général des consultations en 1967	<u>27 351</u>

Personnes traitées en 1967 :

	Genev.	Conféd.	Etrang.	Total
Centre psycho-social	648	1 184	597	2 429
Polycliniques	395	686	500	1 581
Total général des personnes traitées en 1967	<u>1 043</u>	<u>1 870</u>	<u>1 097</u>	<u>4 010</u>

Atelier de réadaptation (Bd St-Georges)

	journées	stagiaires
Journées de stage prises en charge en totalité par AI	4 845	61
Cas pris partiellement en charge par AI	238	4
Prise en charge totale par arrangement privé	24	1
Sans garantie	5	1
	<u>5 112</u>	<u>67</u>

Atelier d'entraînement au travail : (rue Maunoir 35)

	journées	stagiaires
Remarque : atelier ouvert dès le 16 mai 1967. Un certain nombre de stagiaires ont été transférés de l'atelier d'occupation (bd d'Yvoy) à l'atelier d'entraînement au travail	5 979	64

Atelier d'occupation (bd d'Yvoy)

	journées	stagiaires
Remarque : nouvelle dénomination dès le 1er janv. 1967, l'ancienne dénomination (Atelier d'entraînement au travail étant attribuée en 1967 à l'atelier ouvert à la rue Maunoir (voir ci-dessus)	5 413	50

Récapitulation :

Atelier de réadaptation	5 112	67
Atelier d'entraînement au travail	5 979	64
Atelier d'occupation	5 413	60
Total des journées de stage en 1967	<u>16 504</u>	
Total des postes occupés dans les ateliers du CPSU en 1967		<u>191</u>

Stagiaires ayant fréquenté en 1967 :

Atelier de réadaptation	49
Atelier de réadaptation et atelier d'entraînement au travail	13
Atelier de réadaptation et atelier d'occupation	3
Atelier de réadaptation, atelier d'entraînement au travail et atelier d'occupation	2
Atelier d'entraînement au travail	16
Atelier d'entraînement au travail et atelier d'occupation	35
Atelier d'occupation	20
Total effectif des stagiaires ayant fréquenté les ateliers du CPSU en 1967	<u>138</u>

CLINIQUE PSYCHIATRIQUE DE BEL-AIR
ET CENTRE PSYCHO-SOCIAL

Travaux sortis de presse en 1967

TISSOT R. et BOVET J. : *Modifications de l'habitation de la réaction d'arrêt du rythme alpha chez l'homme sous l'effet de la Chlorpromazine et du Halopéridol* Psychopharmacologia, 10, pp. 298-307, 1967.

TISSOT R. *Quelques aspects de la physiopathologie des troubles du sommeil chez le vieillard*. Extrait du Volume degli atti del IV congresso europeo di gerontologia San Remo, Settembre 1965. Tiré à part édité en 1967.

CHERPILLOD Cl. *La formation professionnelle en hygiène mentale*. Les cahiers médico-sociaux, 4, pp. 239-242, 1966.

CHERPILLOD Cl. *Chemotherapy and psychosomatic medicine. Preliminary trials with Limbitrol*. Excerpta Medica International Congress Series 134, pp. 29-32, 1966

CONSTANTINIDIS J. et TISSOT R. *Lésions neurofibrillaires d'Alzheimer généralisées sans plaques séniles*. Arch. Suisses de Neurol., neurochir. et de psychiatrie, vol. 100, fasc. 1, pp. 117-130, 1967.

AJURIAGUERRA J. de, REGO A., TISSOT R. et RICHARD J. *De quelques aspects des troubles de l'habillement dans les démences tardives dégénératives ou a lésions vasculaires diffuses*. Annales médico-psychol., Paris, t. 2, 125e année, 2, pp. 189-218, 1967.

CHERPILLOD Cl. *Les suicides en milieu militaire*. Encéphale, 3, pp. 193-269, 1967.

CONSTANTINIDIS J., TISSOT R. et AJURIAGUERRA J. de. *Ramollissements hippocampiques bilatéraux et troubles de la mémoire*. Acta Neurologica et Psychiatrica Hellenica, vol. 6, fasc. 1, pp. 1-15, 1967.

AJURIAGUERRA J. de, BOEHME M., RICHARD J., SINCLAIR H. et TISSOT R. *Désintégration des notions de temps dans les démences dégénératives du grand âge*. Encéphale, 5, pp. 385-438, 1967.

TISSOT R. *Monoamines et syndromes maniaco-dépressifs*. Arch. Suisses de Neurol., neurochir. et de psychiatrie, vol. 100, fasc. 2, pp. 487-498.

GARRONE G. et CHERPILLOD Cl. *L'équipe psychiatrique*. Encyclopédie Médico-Chirurgicale, Psychiatrie, 37959 A10, 1967.

GARRONE G. *Les symptômes psychiatriques des tumeurs cérébrales*. Méd. et Hyg., 25, p. 92, 1967.

GARRONE G. *Unité et pluralité de la psychiatrie*. Méd. et Hyg., 25, pp. 285-287, 1967.

GARRONE G. et MULLER C. *Etiopathogénie de la schizophrénie*. Encyclopédie Médico-Chirurgicale, Psychiatrie, 37290 A10, 1967.

GARRONE G. *La médecine psychosomatique*. L'Entraide, 21, No 4, 1967.

* AJURIAGUERRA J. de. *Population psychiatrique et problèmes d'assistance, psychiatrique*. Méd. et Hyg. 25, 1967.

* QUINODOZ J.-M. *Etude comparative des premières admissions*. Méd. et Hyg., 25, 1967.

* BURGERMEISTER J.-J. *Modification de la population de l'Hôpital psychiatrique : incidence des « réadmissions »*. Méd. et Hyg., 25, 1967.

* MEURON M. de. *Contribution à l'étude de la « mobilité » et du « sédiment » dans un hôpital psychiatrique*. Méd. et Hyg., 25, 1967.

*CHERPILLOD Cl. *Etude statistique de la population des malades traités au Centre psychosocial universitaire : quelques considérations sur des résultats préliminaires*. Méd. et Hyg., 25, 1967.

- * GUNN-SÉCHEHAYE A. *A propos de l'activité d'un service de consultation psychiatrique à l'hôpital général.* Méd. et Hyg., 25, 1967.
- * JAEGGI F. *Traitement de réadaptation des malades mentaux.* Méd. et Hyg., 25, 1967.
- * MUTRUX S. *Le problème des malades mentaux délinquants hospitalisés en clinique psychiatrique.* Méd. et Hyg., 25, 1967.
- * SCHÄPPI R. et MUHLETHALER Y. *Quelques aspects des toxicomanies nécessitant une hospitalisation en clinique psychiatrique : toxiques nouveaux.* Méd. et Hyg., 25, 1967.
- * RICHARD J. *Evolution de l'activité gériatrique intrahospitalière à la Clinique psychiatrique universitaire de Genève.* Méd. et Hyg., 25, 1967.
- * JUNOD J.-P. *Evolution de l'activité neurogériatrique extrahospitalière.* Méd. et Hyg., 25, 1967.
- * *Travaux réunis en un seul fascicule,* Méd. et Hyg., 25, pp. 889-914, 1967.

RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

En 1967, la Clinique a reçu pour les séjours des
malades non assistés 1 692 302,60 F
(en 1966, 1 414 182,60 F)

Pour les malades assistés, les recettes provenant du Service d'assistance médicale (recouvrements non compris) ont été de :

assistés genevois 770 140,— F
(en 1966 : 775 005,— F)

assistés confédérés 648 628,50 F
(en 1966 : 502 513,— F)

assistés étrangers 429 669,— F
(en 1966 : 355 846,— F)

ensemble des malades assistés 1 848 437,50 F
(en 1966 : 1 632 564,— F)

Le calcul du nombre des journées s'établit comme suit :
fonctionnaires, infirmiers, infirmières, employés : 205 114 journées
(en 1966 : 188 419 journées)

Soit : Clinique de Bel-Air 182 765 journées
Centre psycho-Social, Ateliers et Hôpital de jour 22 349 journées

malades 247 323 »
(en 1966 : 244 807 journées)

La répartition des journées des malades par nationalité est la suivante :

Genevois :	100 936 journées	(en 1966 : 116 276 journées)
Confédérés :	99 576 »	(» » 88 266 »)
Etrangers :	46 811 »	(» » 40 265 »)
	<u>247 323 journées</u>	<u>244 807 journées</u>

Les malades non assistés participent à ce nombre pour 113 437 journées, soit le 45,87 %, il reste pour les malades assistés 133 886 journées, soit le 54,13 %, se répartissant comme suit :

assistés genevois : 59 314 j. = 23,98 % (en 1966 : 70 585 j. = 28,83 %)
assistés confédérés : 50 077 j. = 20,25 % (» » 45 602 j. = 18,63 %)
assistés étrangers : 24 495 j. = 9,90 % (» » 22 788 j. = 9,31 %)

Au 31 décembre 1967, l'effectif des malades était de 603, non compris 6 malades détachés à l'Hôpital cantonal et 88 en congé, soit :

245 malades non assistés :	40,63 %	(en 1966 : 266 = 44,71 %)
156 » assistés genevois :	25,87 %	(» » 157 = 26,39 %)
134 » assistés confédérés :	22,22 %	(» » 117 = 19,66 %)
68 » assistés étrangers :	11,28 %	(» » 55 = 9,24 %)
<u>603 » au total.</u>		<u>595</u>

La clinique a reçu par journée et par malade une moyenne de :

14,92 F pour les malades non assistés
(en 1966 : 13,77 F) tabl. XIV.
12,98 F pour les malades assistés genevois
(en 1966 : 10,97 F) tabl. XIV.
12,95 F pour les malades assistés confédérés
(en 1966 : 11,01 F) tabl. XIV.
17,54 F pour les malades assistés étrangers
(en 1966 : 15,58 F) tabl. XIV.

Coût de la journée de maladie :

En 1967, le coût de la journée de maladie se monte à 57,38 F (tabl. V). (En 1966 : Fr. 48,20).

BILAN (Tableau I)

ACTIF	1966	1967
I. Actifs d'exploitation	F	F
Immobilisations (tableau II)	451 265,50	482 899,30
Amortissements (tableau II)	249 212,80	256 277,05
Net	202 052,70	226 622,25
Marchandises en stock	736 676,15	743 410,50
Hospitalisés et garants débiteurs (tabl. III)	443 284,70	523 872,95
Débiteurs divers (tabl. III)	334 868,30	955 306,45
Caisse et Chèques postaux	232 355,53	1 109 221,86
	1 949 237,38	3 558 434,01
II. Actifs des fonds à destination spéciale		
Banques : dépôts divers, titres (tabl. IV)	24 791,—	58 172,50
» » » espèces (tabl. IV)	289 761,06	304 230,70
Caisse cpte courant Dépôts malades	14 999,33	60 428,05
» » » Arbre de Noël	4 450,13	3 725,58
» » » Fonds Travail	49 278,09	106 708,49
Impôts anticipés à récupérer (tabl. III)	2 757,25	3 265,01
Actifs transitoires (tabl. XXII)	12 317,25	10 535,05
	398 354,11	547 065,38
III. Actifs de placement		
Caisse d'Epargne, Fonds autos	1 915,69	1 970,80
» » Fds appar. électr. méd.	9 039,14	9 372,80
» » Ateliers de réadaptation	34 809,27	53 927,20
» » » d'entraîn. et d'occup.	7 195,43	29 506,65
» » Hôpital de jour	—,—	2 358,30
Impôts anticipés à récupérer (tabl. III)	261,99	641,80
	53 221,52	97 777,55
Total de l'actif	2 400 813,01	4 203 276,94
PASSIF	1966	1967
I. Fonds propres	F	F
Ateliers de réadaptation		
Fonds renouvellement matériel	34 809,27	53 927,20
Impôts anticipés à récupérer	165,49	423,35
Ateliers d'entraînement et d'occupation		
Fonds renouvellement matériel	7 195,43	29 506,65
Impôts anticipés à récupérer	—,—	92,25
Hôpital de jour	—,—	2 358,30
Fonds renouvellement matériel	—,—	2 358,30
» » » impôts anticip. à récup.	1 915,69	1 970,80
Fonds app. électr.-médicaux	15,12	17,30
» » » impôts anticipés à récupérer	9 039,14	9 372,80
Capital d'exploitation	81,38	108,90
	1 034 849,47	1 037 096,90
II. Fonds à destination spéciale	1 088 070,99	1 134 874,45
Tableau IV		
Impôts anticipés à récupérer	383 279,61	533 265,32
	2 757,25	3 265,01
	386 036,86	536 530,33
III. Passif exigible à court terme		
Créanciers divers (tabl. III)	857 158,28	2 052 100,75
Passifs transitoires (tabl. XXII)	67 299,45	477 552,65
	924 457,73	2 529 653,40
IV. Boni budgétaire de l'exercice en cours	2 398 565,58	4 201 058,18
	2 247,43	2 218,76
Total du passif	2 400 813,01	4 203 276,94

TABLEAU DÉTAILLÉ DES IMMOBILISATIONS (Tableau II)

	Valeur d'acq. ou de constr.	Amortiss. (après réintégration)	Valeur nette
a) au 31. 12. 1966	F	F	F
Immeubles	2 080,—	—,—	2 080,—
Mobilier-meubles-machines	425 559,50	228 951,80	196 607,70
Exploitation agricole	2 270,—	908,—	1 362,—
Automobiles	21 356,—	19 353,—	2 003,—
Total	451 265,50	249 212,80	202 052,70
b) au 31. 12. 1967			
Immeubles	2 080,—	—,—	2 080,—
Mobilier-meubles-machines	457 193,30	234 789,05	222 404,25
Exploitation agricole	2 270,—	1 135,—	1 135,—
Automobiles	21 356,—	20 353,—	1 003,—
Total	482 899,30	256 277,05	226 622,25

Liste des pensionnaires et garants débiteurs, des créanciers et des débiteurs divers (Tableau III)

a) Pensionnaires et garants	F	F
Service d'assistance médicale pour genevois	116 127,—	127 408,—
» » » confédérés	86 325,—	116 499,50
» » » étrangers	59 898,—	72 918,—
» » » soins spéciaux	60,—	140,—
Caisses-maladie	83 738,50	121 353,—
Assurances-accidents privées	—,—	—,—
Assurance accidents Suval	891,—	—,—
Assurance militaire fédérale	1 167,—	1 147,—
Assurance invalidité	41 688,—	27 232,—
Assurance scolaire	—,—	—,—
Malades non assistés	43 447,05	41 598,90
Créances en recouvrement au SAM	9 943,15	15 576,55
Total	443 284,70	523 872,95
b) Débiteurs divers		
Impôts anticipés à récupérer	3 019,24	3 906,81
Factures diverses à encaisser	22 432,35	5512 —
Divers en recouvrements au SAM	494,75	224,35
Allocations de vie chère à recevoir	57 210,05	461 785,20
Indemnités assurances à recevoir	2 602,95	—,—
Contribution Caisse de prévoyance à recevoir	203 397,35	430 409,90
Centre psycho-social	10 587,10	20 883,65
Ateliers de réadaptation, d'occupation, d'en- traînement et hôpital de jour	38 094,85	36 446,70
Factures CPSU en recouvrement au SAM	48,90	44,65
Total	334 868,30	955 306,45
c) Créanciers divers		
Fournisseurs	527 138,93	1 270 573,75
Pensions malades non assistés payées d'avance	8 019,35	5 027,—
Provision pour acquisition de matériel et mobi- lier et travaux divers	322 000,—	776 500,—
Total	857 158,28	2 052 100,75

Actifs des fonds à destination spéciale

(Tableau IV)

a) Fonds à destination spéciale

	F	F
Legs Quillet	5 023,86	5 167,05
Dépôts des malades	108 482,13	178 910,85
Arbre de Noël	46 432,78	42 036,23
Fonds Travail	119 252,47	200 421,49
Fonds Castan	41 165,99	42 452,—
Dons et Legs	10 705,16	11 624,55
Legs Champrenaud	398,48	410,45
Legs Montandon	2 150,84	2 212,80
Legs Grandthiévant	2 371,30	2 439,60
Legs Dubois-Frank	380,65	392,05
Policlinique psychiatrique	5 031,04	5 175,90
Fonds Loisirs	11 965,06	12 406,75
Fonds Archawski	10 462,59	11 011,10
Fonds Pavillon des enfants	19 457,26	18 604,50
Total	385 279,61	533 265,32

b) Dépôts divers en banques

1. Titres

Caisse d'Epargne, Legs Quillet	13,50	—,—
» » Fonds Travail	12 398,50	30 782,50
» » Dons et Legs	9,—	—,—
» » Arbre de Noël	—,—	15 225,—
Banque Lombard-Odier, Legs Castan	12 370,—	12 165,—
Total	24 791,—	58 172,50

2. Espèces :

Caisse d'Epargne Legs Quillet	5 010,36	5 167,05
» » Dépôts des malades	93 482,80	118 482,80
» » Arbre de Noël	41 982,65	23 085,65
» » Fonds Travail	57 575,88	62 930,50
» » Legs Castan	28 795,99	30 287,—
» » Dons et Legs	10 696,16	11 624,55
» » Legs Champrenaud	398,48	410,45
» » Legs Montandon	2 150,84	2 212,80
» » Legs Grandthiévant	2 371,30	2 439,60
» » Legs Dubois-Frank	380,65	392,05
» » Policlinique psychiatrique	5 031,04	5 175,90
» » Fonds Loisirs	11 965,06	12 406,75
» » Fonds Archawski	10 462,59	11 011,10
» » Fonds Pavillon des enfants	19 457,26	18 604,50
Total	289 761,06	304 230,70

COMPTE GÉNÉRAL DE PERTES ET PROFITS

(Tableau V)

Nombre de journées d'hospitalisation : 247 323.

Charges :	Tableaux	Par jour F	Montants F
900. Frais de personnel	VI	43,99	10 879 608,75
901. Frais d'alimentation	VII	3,67	908 641,68
902. Frais des services médicaux	VIII	1,60	395 642,30
903. Frais service gén. adm. entretien	IX	6,66	1 643 750,74
9101. Château de Chougny	X	0,46	113 925,05
9102. Ecole d'infirmières	XI	0,82	203 838,09
9100. Centre social	XII	—,—	—,—
914/16. Amortissement mobilier; automobiles et exploitation agricole	XIII	0,18	46 719,05
Subtotal:		57,38	14 192 125,66
9103. Centre psycho-social, Atelier de réadap- tation, d'entraînement, d'occup. et Hô- pital de jour	de XVI à XX	6,22	1 538 117,48
Total des charges		63,60	15 730 243,14
Produits :			
907. Taxes d'hospitalisation	XIV	14,32	3 540 740,10
905. Revenu de l'exploitation agricole	XV	0,04	11 053,95
909. Subventions et allocations ordin.	XXI	49,25	12 180 667,85
Total des produits		63,61	15 732 461,90
930. Résultat net (profit)		0,01	2 218,76

FRAIS DU PERSONNEL

(Tableau VI)

Nombre de journées d'hospitalisation : 247 323

	Par jour F	Montants F
300. Salaires de base en espèces	37,16	9 191 250,10
320. Allocations de vie chère	4,24	1 048 822,—
323. Primes d'ancienneté et prestations spéciales	0,13	31 280,90
324. Indemnités pour le service de nuit	0,62	153 775,50
325. Autopsies, rapatriements	0,01	2 310,—
326. Allocation de ménage	0,21	52 562,50
330. Pensions de retraite	2,21	546 070,70
331. Allocations de vie chère aux retraités	1,61	397 606,95
340. Contributions AVS.	1,05	258 888,40
341. Primes assurances accidents	0,90	223 245,10
342. Frais spéciaux pour le personnel	0,15	36 321,75
343. Contributions allocations fam. (CAFAC)	0,84	208 826,20
344. Subside à la caisse-maladie personnel	0,07	16 760,—
351. Contrib. caisse de prévoyance (CEH)	3,43	847 908,90
Total	52,63	13 015 629,—

A déduire :

380. Indemnités versées par les Cies d'assurances . . .	0,27	65 742,90
382. Salaires imputés à exploitation agricole . . .	0,18	43 106,20
384. Salaires imputés à divers . . .	0,09	21 630,55
390. Salaires imputés au Centre social . . .	0,48	119 925,75
391. Salaires imputés au Château de Chougny . . .	0,34	85 207,50
392. Salaires imputés à l'Ecole d'infirmières . . .	0,81	199 960,45
393. Salaires imputés au Centre psycho-social . . .	4,41	1 090 989,25
394. Salaires imputés à l'Atelier de réadaptation . . .	1,11	274 158,20
395. Salaires imputés à l'Atelier d'entraînement . . .	0,48	119 739,90
396. Salaires imputés à l'Atelier d'occupation . . .	0,20	49 928,35
397. Salaires imputés à l'Hôpital de jour . . .	0,27	65 631,20
Total . . .	8,64	2 136 020,25
Net . . .	43,99	10 879 608,75

FRAIS D'ALIMENTATION (Tableau VII)

Nombre de journées d'hospitalisation : 247 323.

400. Viande, charcuterie, volaille, poisson . . .	0,85	209 630,96
410. Lait . . .	0,72	178 869,28
420. Fromage, beurre, graisses, œufs . . .	0,64	159 027,70
430. Pain . . .	0,18	45 441,90
440. Farine, pâtes . . .	0,09	22 589,89
450. Fruits, légumes, céréales . . .	0,81	201 225,41
460. Boissons . . .	0,02	4 153,25
470. Café, chicorée, cacao, sucre . . .	0,16	38 313,75
480. Denrées diverses et divers . . .	0,26	63 659,24
Total . . .	3,73	922 911,38

A déduire :

490. Repas payés . . .	0,04	9 174,10
491. Diverses recettes . . .	0,02	5 095,60
Total . . .	0,06	14 269,70
Net . . .	3,67	908 641,68

FRAIS DES SERVICES MÉDICAUX (Tableau VIII)

Nombre de journées d'hospitalisation : 247 323.

500. Pharmacie, médicaments . . .	1,10	271 988,36
510. » pansements . . .	0,06	13 660,55
520. » instruments et accessoires . . .	—	1 465,80
530. Bibliothèque médicale . . .	0,05	11 649,90
540. Soins spéciaux aux malades (dépenses) . . .	0,08	18 590,40
550. Pharmacie, radiologie, analyses, divers . . .	0,01	3 028,83
560. Laboratoires, produits . . .	0,07	16 787,37
561. » instruments et accessoires . . .	0,14	34 857,57
562. » EEG . . .	0,07	18 121,15
563. » photographie . . .	0,02	5 492,37
Total . . .	1,60	395 642,30

**FRAIS DES SERVICES GÉNÉRAUX
FRAIS D'ENTRETIEN ET D'ADMINISTRATION
(Tableau IX)**

Nombre de journées d'hospitalisation : 247 323.

Frais des services généraux :	F	F
600. Lingerie . . .	0,03	6 096,03
601. Literie . . .	0,08	20 655,20
602. Blanchissage . . .	0,08	20 073,50
603. Nettoyages . . .	0,09	21 067,95
604. Eclairage, force-motrice . . .	0,39	96 846,75
605. Combustibles, chauffage . . .	0,56	137 246,60
606. Eau . . .	0,01	30 749,45
607. Vêtements, chaussures . . .	0,12	28 878,—
608. Gaz . . .	0,01	3 490,15
Total . . .	1,48	365 103,63

Frais d'administration et divers :

620. Fournitures d'administration . . .	0,08	18 783,05
621. Imprimés . . .	0,06	15 565,75
622. Téléphones . . .	0,09	20 639,90
623. Poste . . .	0,02	7 070,85
624. Assurances diverses . . .	0,19	47 266,40
625. Bibliothèque des malades . . .	0,01	4 100,10
626. Prestations nature aux malades travailleurs . . .	0,01	3 318,—
627. Rémunération aux malades travailleurs « versé à Fonds Travail » . . .	0,24	60 000,—
628. Inhumations (dépenses) . . .	—	1 167,10
629. Frais divers d'administration . . .	0,34	79 550,40
620. Frais divers salon de coiffure . . .	—	1 184,45
631. Frais divers; déplacements; congrès . . .	0,04	8 946,95
Total . . .	1,08	267 592,95

A déduire :

691. Frais funéraires récupérés . . .	—	1 010,15
Net . . .	1,08	266 582,80

Frais d'entretien sans la main-d'œuvre :

640. Bâtiments . . .	0,82	202 345,96
Bâtiments, provision pr transform. du pav. 3 F. . .	2,35	581 500,—
Bâtiments, crédits extraordinaires . . .	3,55	877 500,—
641. Installations électriques . . .	0,05	11 987,54
642. Installations de chauffage . . .	0,05	11 931,10
643. Matériel et mobilier usuels . . .	0,14	35 017,45
Matériel, prov. pr équip. du pavillon 3 F. . .	0,47	115 000,—
Matériel et mobilier pour automatisation de l'étude du sommeil . . .	0,32	80 000,—
Matériel, crédits extraordinaires . . .	1,21	299 600,—
644. Mobilier et matériel médical . . .	0,06	15 544,86
645. Machines . . .	0,03	6 669,95
646. Parcs et préaux . . .	0,16	39 948,70
Autos . . .	0,06	14 163,45
Total . . .	9,27	2 291 209,01

<i>A déduire :</i>		
690. Locations au personnel	F	F
692. Remboursement frais d'entretien Atel. de réad. . .	0,18	45 532,40
693. Immeuble 78, Av. de Bel-Air	0,22	53 900,—
611. Crédits extraordinaires	0,01	2 612,30
	4,76	1 177 100,—
Total	5,17	1 279 144,70
Net	4,10	1 012 064,31
Total général	6,66	1 643 750,74

CHATEAU DE CHOUGNY
(Tableau X)

Frais de personnel

	Par jour	Montants
	F	F
3001. Salaires de base en espèces	0,24	59 045,40
3201. Allocations de vie chère	0,02	6 672,10
3241. Indemnités pour le service de nuit	0,02	6 300,—
3261. Allocations de ménage	—	600,—
3401. Contributions A.V.S.	0,01	1 720,75
3411. Primes assurances-accidents	0,01	1 466,75
3421. Frais spéciaux pour le personnel	—	8,—
3431. Contributions Caisse alloc. famil. (CAFAC)	0,01	1 437,50
3441. Subside à la CM du personnel	—	120,—
3511. Contributions Caisse de Prévoyance CEH	0,03	7 837,—
Total	0,34	85 207,50

à déduire

3801. Ind. versées par les Cies d'assur.	—	—
Net	0,34	85 207,50

Frais des services généraux

6031. Nettoyage	—	950,—
6041. Eclairage, force motrice	0,02	3 367,15
6051. Combustibles, chauffage	0,02	5 049,70
6061. Eau	—	989,40
6081. Gaz	—	167,75
Net	0,04	10 524,—

Frais d'administration

6221. Téléphones	—	349,20
6241. Assurances diverses (incendie, RC, etc.)	—	505,—
6291. Frais divers d'administration	0,01	1 748,30
Net	0,01	2 602,50

Frais d'entretien

6401. Entretien des bâtiments	0,02	5 551,35
6411. Entretien des installations électriques	—	870,60
6421. Entretien des installations de chauffage	—	376,75
6431. Entretien du matériel et mobilier usuels	0,01	1 289,60
6461. Entretien du parc	0,03	5 922,90
6471. Entretien des autos	0,01	1 579,65
Achat de matériel (1966)	—	—
Net	0,07	15 591,05
Total Frais Serv. gén., d'adm., et d'entretien	0,12	28 717,55
Total Frais du Château de Chougny	0,46	113 925,05

ECOLE D'INFIRMIÈRES-D'INFIRMIERS
(Tableau XI)

	par jour	Cptes 1967
<i>Frais de personnel</i>		
3002. Salaires de base en espèce	2,10	519 499,30
3202. Allocations de vie chère	0,22	53 562,50
3232. Primes d'ancienneté et prestations diverses	—	—
3262. Allocations de ménage	0,01	2 175,—
3402. Contributions Caisse de compensation (AVS)	0,06	15 645,—
3412. Primes assurances accidents	0,05	11 773,40
3422. Frais spéciaux pour le personnel	0,01	3 359,70
3432. Contributions caisse d'allocations familiales (CAFAC)	0,05	11 459,20
3442. Subside à la Caisse maladie du personnel	—	1 230,—
3512. Contributions caisse de prévoyance (CEH)	0,20	50 562,20
Total	2,70	669 266,30

A déduire :

3732. Paricipation de la Clinique	1,88	466 574,15
3802. Indemnités versées par les Compagnies d'assurances	0,01	3 335,10
Total	1,89	469 909,25
Net	0,81	199 357,05

Frais des services médicaux

5302. Bibliothèque médicale	—	221,20
---------------------------------------	---	--------

Frais des services généraux

6072. Vêtements et chaussures	0,01	2 360,—
6092. Locations	—	—
Net	—	2 360,—

Frais d'entretien

6442. Entretien du matériel et mobilier médical	—	1 899,84
---	---	----------

Matériel et mobilier

6502. Achat matériel et mobilier	—	—
Total Frais Serv. gén., d'adm., et d'entretien	0,01	4 259,84
Total Frais Ecole d'Infirmiers-Infirmières	0,82	203 838,09

CENTRE SOCIAL (Tableau XII)

Frais du personnel	Cptes 1967
3000. Salaires de base en espèces	93 432,—
3200. Allocations de vie chère	10 292,25
3230. Primes d'ancienneté et prestations spéciales	—,—
3260. Allocations de ménage	900,—
3400. Contribution Caisse de compensation (AVS)	2 704,50
3410. Primes assurances accidents	2 127,60
3420. Frais spéciaux pour le personnel	58,—
3430. Contributions Caisse d'allocations familiales (CAFAC)	2 085,90
3440. Subside à la Caisse maladie du personnel	180,—
3510. Contributions Caisse de prévoyance (CEH)	8 145,50
Total	119 925,75

A déduire

3800. Indemnités versées par les compagnies d'assurances	—,—
Net	119 925,75

Frais généraux

4820. Achats de marchandises Kiosque	66 753,31
4830. Achats de marchandises Cafeteria	135 714,80
6290. Frais divers d'administration	2 190,—
6430. Entretien matériel et mobilier	1 220,40
Net	205 878,51
Total des charges	325 804,26

A déduire :

4920. Recettes diverses kiosque	—	83 419,35
4930. Recettes diverses Cafeteria	—	252 788,75
Total		336 208,10
Résultat NET — versé à Fonds Travail		10 403,84

DÉTAIL DES AMORTISSEMENTS ET SUBVENTIONS

(Tableau XIII)

Amortissements

	Par jour F	Montants F
916. Matériel, mobilier, machines clinique		
914. Automobiles	0,18	45 719,05
224-234 Matériel exploitation agricole	—,—	—,—
Total	0,18	46 719,05

STATISTIQUES DES TAXES D'HOSPITALISATION PAR CATÉGORIE DE DÉBITEURS

(Tableau XIV)

	Journées	Par jour F	Montants F
700. Assistés genevois	59 314	12,98	770 140,—
701. Assistés confédérés	50 077	12,95	648 628,50
702. Assistés étrangers	24 495	17,54	429 669,—
703. Caisses-maladie	52 057	12,14	632 325,50
704. Assurance invalidité (AI)	2 954	31,94	95 018,—
705. Assurances accidents privées	—	—,—	—,—
706. Assurance Suval	125	27,—	3 375,—
707. Assurance Militaire Fédérale	450	29,82	13 423,—
708. Assurance scolaire	98	12,32	1 208,—
709. Malades non assistés	57 733	16,40	946 953,10
Total	247 323	14,32	3 540 740,10

EXPLOITATION AGRICOLE

(Tableau XV)

1. POTAGER

		Montants F
220. Salaires y compris les charges sociales	0,15	36 319,90
221. Graines et semences, engrais	0,05	11 203,60
222. Frais généraux potager	0,02	6 361,85
223. Entretien de l'outillage et du matériel	0,01	2 436,25
229. Variation de l'inventaire	0,00	227,—
Amortissement du matériel	0,00	—,—
Total	0,23	56 548,60

A déduire :

225. Fournitures de légumes, fruits	—,—	497,35
227. Fournitures de fleurs	0,26	63 511,60
229. Variation de l'inventaire	0,01	3 500,—
Total	0,27	67 508,95
Boni	0,04	10 960,35

2. VERGER

230. Salaires y compris les charges sociales	0,02	4 286,30
232. Frais généraux verger	0,01	3 967,70
239. Variation de l'inventaire	0,05	13 200,—
Total	0,08	21 454,—

A déduire :

235. Fournitures de fruits, divers	0,06	15 693,25
239. Variation de l'inventaire	—,—	—,—
Total	0,06	15 693,25
Perte	0,02	5 760,75

3. PARC AVICOLE			Montants F
240.	Salaires y compris les charges sociales	0,01	2 500,—
242.	Frais généraux et divers	0,08	20 790,55
249.	Variation de l'inventaire	0,00	—,—
Total		0,09	23 290,55

A déduire :

245.	Fourniture de volaille	0,00	965,—
246.	Fourniture d'œufs	0,10	23 492,60
249.	Variation de l'inventaire	0,00	900,—
Total		0,10	25 357,60
Boni		0,01	2 067,05

4. FERME

253.	Entretien des bâtiments, frais généraux	0,04	9 886,50
<i>A déduire :</i>			
255.	Fermage	0,05	14 000,—
Boni		0,01	4 113,50

5. BOIS ET FORÊTS

260.	Salaires y compris les charges sociales	0,00	0,00
262.	Frais généraux	0,00	376,20
Total		0,00	376,20
<i>A déduire :</i>			
265.	Fournitures et vente de bois	—,—	50,—
Perte		0,00	326,20

RÉCAPITULATION (Tabl. XV)

	Par jour F	Montants F
1. Potager, boni	0,04	10 960,35
2. Verger, perte	0,02	5 760,75
3. Parc avicole, boni	0,01	2 067,05
4. Ferme, boni	0,01	4 113,50
5. Bois, perte	—,—	326,20
Revenu net de l'exploitation du domaine agricole, boni	0,04	11 053,95

CENTRE PSYCHO-SOCIAL UNIVERSITAIRE (Tableau XVI)

Frais du personnel	Montants
3003. Salaires de base en espèces	— 864 596,25
3203. Allocations de vie chère	— 100 299,75
3233. Primes d'ancienneté et prest. div.	— 300,—
3263. Allocations de ménage	— 900,—
3403. Contributions caisse AVS	— 25 106,15
3413. Primes assurances accidents	— 19 564,95
3423. Frais spéciaux pour le personnel	— 707,70
3433. Contributions Caisse alloc. fam. (CAFAC)	— 19 247,65
3433. Subside à la CM du personnel	— 750,—
3503. Certificats médicaux payés	— —,—
3513. Contributions Caisse prévoyance du personnel	— 59 644,50
Total	— 1 091 116,95

Frais des services médicaux	Montants
5003. Pharmacie, médicaments	81 435,35
5203. Pharmacie, instruments et accessoires	77,30
5303. Bibliothèque médicale	7 041,20
5403. Soins spéciaux aux malades	239,—
Total	88 792,85

A déduire :

Certificats médicaux remboursés	— —,—
5903. Traitements et médicaments facturés	— 136 983,65
Total	— 136 983,65
Net	— 48 190,80

Frais des services généraux	Cptes 1967
6023. Blanchissage	1 567,50
6033. Nettoyage	299,30
6043. Eclairage, force motrice	378,25
6053. Combustibles, chauffage	1 115,80
6073. Vêtements et chaussures	1 100,45
6093. Locations	23 007,35
Net	27 468,65

Frais d'administration	Montants
6203. Fournitures d'administration	12 984,90
6213. Imprimés	3 365,50
6223. Téléphones	1 696,10
6233. Poste	2 448,70
6243. Assurances diverses (incendie, RC)	2 528,40
6293. Frais divers d'administration	1 857,95
6313. Frais divers déplacements	31 640,85
Net	56 522,40

Frais d'entretien

6403. Entr. des bâtiments	20 224,95
6413. Entr. des installations électriques	475,30
6433. Entr. matériel et mobilier usuel	897,65
6443. Entr. matériel et mobilier médical	52,10
6453. Entr. des machines	2 621,40
<i>Net</i>	<u>24 271,40</u>

Matériel, mobilier

6503. Achat matériel et mobilier	51 423,90
8003. Salaire des malades	106 160,70
8403. Centre caisse de comp. A.V.S.	2 469,50
8433. Centre caisse allocations familiales (CAFAC)	2 123,20
8413. Primes assurances accidents	—, —
<i>Total</i>	<u>110 753,40</u>

A déduire :

8463. Salaires malades imputés à AET	79 935,25
8473. Salaires malades imputés à AO	30 818,15
<i>Total</i>	<u>110 753,40</u>
<i>Net</i>	<u>—, —</u>
Total Frais Centre psycho-social universitaire	<u>1 202 612,50</u>

ATELIERS DE RÉADAPTATION (Tableau XVII, suite)

Frais du personnel

3004. Salaires de base en espèces	<i>Montants</i>
3204. Allocations de vie chère	216 207,05
3234. Primes d'ancienneté et prest. div.	23 747,30
3264. Allocations de ménage	300, —
3404. Contributions caisse A.V.S.	725, —
3414. Primes assurances accidents	6 151,20
3424. Frais spéciaux pour le personnel	4 871,10
3434. Contributions Caisse alloc. fam. (CAFAC)	182, —
3444. Subside à la CM du personnel	4 775,10
3514. Contributions Caisse prévoyance du personnel	150, —
<i>Total</i>	<u>274 158,20</u>

A déduire :

3804. Ind. versées par les Cies d'assurances	542,80
<i>Net</i>	<u>273 615,40</u>

Frais d'alimentation

4704. Café, chicorée, cacao, sucre	525,25
4804. Denrées diverses et divers, repas	20 643,85
<i>Total</i>	<u>21 169,10</u>
<i>A déduire :</i>	
4904. Repas payés	6 653,70
<i>Net</i>	<u>14 515,40</u>

Frais des services médicaux

5004. Pharmacie, médicaments	156,05
5204. Pharmacie, instruments et accessoires	—,45
<i>Net</i>	<u>156,50</u>

Frais des services généraux

6024. Blanchissage	997, —
6034. Nettoyages	4 200, —
6044. Eclairage - Force motrice	8 400, —
6054. Combustibles, chauffage	4 100, —
6074. Vêtements et chaussures	630, —
6094. Locations	37 200, —
<i>Net</i>	<u>55 527, —</u>

Frais d'administration

6204. Fournitures d'administration	1 999,45
6214. Imprimés	474,50
6234. Poste	2,40
6244. Assurances diverses (incendie, RC)	2 658,60
6294. Frais d'administration	2 437,30
6314. Indemnités de déplacement	8 988,90
<i>Net</i>	<u>16 561,15</u>

Frais d'entretien

6404. Entr. des bâtiments	113, —
6414. Entr. des installations électriques	99,25
6434. Entr. du matériel et mobilier usuels	255,85
6454. Entr. des machines	648,60
Divers	—, —
<i>Net</i>	<u>1 116,70</u>

Matériel et mobilier

6504. Achat de matériel et mobilier	2 443,80
6514. Réserve pour renouv. mat. et mobilier	17 968,25
<i>Net</i>	<u>20 412,05</u>
Total des charges	<u>381 904,70</u>

A déduire : recettes

7504. Ateliers	35 748,15
7514. Contr. assurance invalidité AI	132 172,30
7524. Contr. Aide cantonale AI	125 000, —
7534. Stages	1 993, —
7554. Recettes diverses	154,60
<i>Total Recettes</i>	<u>295 068,05</u>
Total Frais Ateliers de Réadaptation	<u>86 836,15</u>

ATELIERS D'ENTRAÎNEMENT AU TRAVAIL

(Tableau XVIII)

Frais de personnel

3005. Salaires de base en espèces	91 888,90
3205. Allocations de vie chère	11 294,20
3265. Allocations de ménage	650,—
3405. Contrib. Caisse de comp. AVS	2 692,55
3415. Primes assurances accidents	2 075,70
3425. Frais spéciaux pour le personnel	132,—
3435. Contr. caisse d'alloc. fam. (CAFAC)	2 056,05
3445. Subside à la CM. du personnel	190,—
3515. Contr. caisse de prévoyance (CEH)	8 760,50
Total	119 739,90

A déduire :

3805. Ind. versées par les Cies d'assurances	—,—
Net	119 739,90

Frais d'alimentation

4705. Café, chicorée, cacao, sucre	378,40
4805. Denrées diverses et divers repas	11 216,90
Total	11 595,30

A déduire :

4905. Repas payés	8 166,—
Net	3 429,30

Frais de services médicaux

5005. Pharmacie, médicaments	98,—
5205. Pharmacie, instruments et accessoires	148,50
Net	246,50

Frais des services généraux

6025. Blanchissage	1 269,20
6035. Nettoyage	1 940,90
6045. Eclairage, force motrice	657,15
6055. Combustibles, chauffage	4 249,65
6085. Gaz	33,05
6075. Vêtements et chaussures	866,10
6095. Locations	43 875,—
Net	52 891,05

Frais d'administration

6205. Fournitures d'administration	1 620,50
6215. Imprimés	474,50
6225. Téléphones	982,90
6235. Poste	5,75
6245. Assurances diverses (incendie, RC, etc.)	3 636,90
6295. Frais divers d'administration	545,40
6315. Frais divers déplacements	1 813,20
Net	9 079,15

Frais d'entretien

6405. Entr. des bâtiments	54 945,95
6415. Entr. des installations électriques	105,55
6435. Entr. du matériel et mobilier usuel	84,—
6455. Entr. des machines	198,95
Net	55 334,45

Matériel et mobilier

6505. Achat de matériel et mobilier	4 911,15
6515. Réserve pour renouv. mat. et mob.	19 116,—
Net	24 027,15

Salaires malades

8455. Salaires y compris les charges sociales, net	78,835,95
Total des charges	343 583,45

A déduire : Recettes

7505. Ateliers	52 597,71
7515. Contr. assurance invalidité AI	—,—
7525. Contr. aide cantonale AI	225 000,—
7535. Stages	—,—
7555. Recettes diverses	—,—
Total recettes	277 597,71
Total Frais Ateliers d'Entraînement au travail	65 985,74

ATELIERS D'OCCUPATION (Tabl. XIX)

Frais de personnel

3006. Salaires de base en espèces	37 548,40
3206. Allocation de vie chère	4 315,85
3266. Allocations de ménage	325,—
3406. Contributions caisse A.V.S.	1 094,40
3416. Primes assurances-accidents	849,65
3426. Frais spéciaux pour le personnel	6,—
3436. Contributions caisse all. fam. (CAFAC)	836,10
3446. Subside à la CM du personnel	60,—
3516. Contributions Caisse de Prévoyance CEH	4 892,95
Total	49 928,35

A déduire :

3806. Ind. versées par les Cies d'assurances	—,—
Net	49 928,35

Frais d'alimentation

4706. Café, chicorée, cacao, sucre	241,10
4806. Denrées diverses et divers repas	—,—
Total	241,10

A déduire :

4906. Repas payés	4 098,—
Net	3 856,90

Frais des services médicaux

5006. Pharmacie, médicaments	8,70
5206. Pharmacie, instruments et accessoires	—,—
<i>Net</i>	8,70

Frais des services généraux

6026. Blanchissage	690,—
6036. Nettoyages	189,—
6046. Eclairage - Force motrice	911,20
6056. Chauffage	1 290,45
6076. Vêtements et chaussures	468,—
6096. Locations	9 300,—
<i>Net</i>	12 848,65

Frais d'administration

6206. Fournitures d'administration	808,80
6216. Imprimés	474,50
6226. Téléphones	284,20
6236. Poste	61,95
6246. Assurances diverses (RC-Incendie-acc.-malades)	1 233,—
6296. Frais divers d'administration	190,30
6316. Indemnités de déplacement	7 606,95
<i>Net</i>	10 659,70

Frais d'entretien

6406. Entr. des bâtiments	—,—
6416. Entr. des installations électriques	—,—
6436. Entr. du matériel et mobilier usuel	37,90
6456. Entr. des machines	—,—
6476. Entr. des autos	—,—
<i>Net.</i>	37,90

Matériel et mobilier

6506. Achat de matériel et mobilier	—,—
6516. Réserve pour renouvellement mat. et mob.	2 980,—
<i>Net.</i>	2 980,—

Salaires malades

8456. Salaires y compris les charges soc.	31 917,45
<i>Total des charges :</i>	104 523,85

A déduire : Recettes

7506. Ateliers	24 243,17
7516. Contr. assurance invalidité AI	29 138,—
7526. Contr. aide cantonale AI	25 000,—
<i>Total recettes</i>	78 381,17
<i>Total Frais Ateliers d'Occupation.</i>	26 142,68

HOPITAL DE JOUR (Tableau XX)

Frais de personnel

3007. Salaires de base en espèces	51 630,40
3207. Allocations de vie chère	6 926,70
3267. Allocations de ménage	225,—
3407. Contr. Caisse de comp. AVS	1 524,80
3417. Primes assurances accidents	1 164,80
3427. Frais spéciaux pour le personnel	174,—
3437. Contr. Caisse d'alloc. fam. (CAFAC)	1 164,40
3447. Subside à la caisse maladie personnel	65,—
3517. Contr. Caisse de prévoyance CEH	2 800,10
<i>Total</i>	65 675,20

A déduire :

3807. Ind. versées par les Cies d'assurances	—,—
<i>Net</i>	65 675,20

Frais d'alimentation

4707. Café, chicorée, cacao, sucre	9,15
4807. Denrées diverses et divers repas	3 961,20
<i>Net</i>	3 970,35

Frais de services médicaux

5007. Pharmacie, médicaments	—,—
5207. Pharmacie, instruments et accessoires	15,50
<i>Net</i>	15,50

Frais des services généraux

6027. Blanchissage	300,40
6037. Nettoyage	1 144,—
6047. Eclairage, force motrice	257,—
6057. Combustibles, chauffage	—,—
6067. Eau	78,55
6087. Gaz	483,55
6077. Vêtements et chaussures	11 250,—
6097. Locations	13 513,50
<i>Net</i>	13 513,50

Frais d'administration

6207. Fournitures d'administration	859,05
6217. Imprimés	629,50
6227. Téléphones	176,50
6237. Poste	—,—
6247. Assurances diverses (incendie, RC, etc.)	276,70
6297. Frais divers d'administration	1 199,85
6317. Frais déplacements	7 386,50
<i>Net</i>	10 528,10

Frais d'entretien

6407. Entr. des bâtiments	24 254,30
6417. Entr. des installations électriques	500,—
6437. Entr. du matériel et mobilier usuel	482,80
6447. Entr. du mat. et mobilier médical	560,10
<i>Net</i>	25 797,20

Matériel et mobilier

6507. Achat de matériel et mobilier	38 719,36
6517. Réserve pour renouvellement mat. et mob.	2 356,20
<i>Net</i>	41 075,56
<i>Total des charges</i>	160 575,41

A déduire :

Taxes d'hospitalisation

7097. Malades non assistés	892,—
7047. Assurance invalidité	3 143,—
<i>Total</i>	4 035,—
<i>Total Frais Hôpital de jour</i>	156 540,41

DÉTAIL DES SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS (Tableau XXI)

Subventions et allocations

a) à l'ordinaire

960. Allocation de l'Etat	39,98	9 886 330,—
961. Remboursement: allocation vie chère au person.	4,24	1 048 822,—
962. Allocation vie chère aux retraités	1,61	397 606,95
963. Contributions Caisse de prévoyance	3,42	847 908,90
<i>Total</i>	49,25	12 180 667,85

b) à l'extraordinaire

964. Crédits extraordinaires	—,—	1 177 100,—
<i>Net</i>	—,—	13 357 767,85

**ACTIFS TRANSITOIRES
(Tableau XVI)**

Divers	<i>Au 31 décembre 1967</i>
	Fr. 10 535,05

**PASSIFS TRANSITOIRES
(Tableau XVI - suite)**

	<i>Montants</i>
	F
Fonds de recherches scientifiques	3 197,80
Fonds écolage	79 850,—
Ecole d'infirmières	2 229,80
Service social Bel-Air	867,70
» » Département : Bel-Air	4 481,40
» » Département : CPSU	—,—
Allocation extraordinaire pour équipement ateliers d'occupation	—,—
ment au travail	—,—
Divers	24 432,60
	2 080,—
Allocation de vie chère complémentaire (Contributions AVS et	117 139,30
CAFAC comprises)	360 413,35
	477 552,65